



# APPEL À PROJETS GECT ESPACE POURTALET

## «Expositions dans l'Espace Pourtalet 2018»

### A. LE CONTEXTE:

En 2011, Le Gouvernement d'Aragon et le Département des Pyrénées-Atlantiques ont mis en place le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Espace Pourtalet.

Structure de gestion de projets structurants de coopération transfrontalière, le GECT symbolise le lieu de la coopération transfrontalière entre les deux territoires.

Mis en place dans le cadre de la coopération culturelle transfrontalière, cet appel à projets du GECT a pour but, dans le domaine des arts plastiques de :

- Favoriser les échanges artistiques entre les deux territoires ;
- Promouvoir l'art contemporain dans toute sa diversité ;
- Favoriser l'accès du plus grand nombre à l'art contemporain ;
- Structurer l'existant et rendre lisibles les actions déjà menées dans ce domaine ;

On entend par arts visuels le regroupement de l'ensemble des «objets» perçus essentiellement par l'œil. Cette esthétique regroupe les arts plastiques traditionnels (gravure, mosaïque, peinture sculpture...) et ceux faisant appel aux nouvelles technologies apparues progressivement depuis le 19ème siècle : la photographie, la vidéo, les arts numériques.

Dans ce cadre, le soutien à la diffusion des œuvres auprès du grand public, dès lors qu'il est également accompagné d'actions de médiation réalisées par des professionnels, permet de favoriser la rencontre des publics avec les artistes et leurs œuvres. En effet, en proposant de soutenir la création contemporaine, en la diffusant auprès du public, le GECT permet le développement de l'esprit critique de l'individu, l'accessibilité aux œuvres et d'une façon plus générale, il favorise le droit à la culture.

### B. LES OBJECTIFS:

La programmation d'expositions sur l'Espace Pourtalet répond à un triple objectif :

- la promotion de l'art contemporain et la valorisation des artistes du territoire transfrontalier, à travers la diffusion des œuvres produites de nos jours quelles qu'en soient le style et la pratique esthétique ;
- - Approche de la dynamisation de l'exposition avec le public avec les acteurs culturels du territoire (Communautés des Communes, Communes, Offices de Tourisme, organismes culturels, etc.)
- la sensibilisation du public et notamment des publics prioritaires du territoire: petite enfance, maisons de retraite, collégiens, centres spécialisés, publics en difficulté - centres sociaux, titulaires du RSA, familles, etc.;
- la valorisation de l'Espace Pourtalet et le souhait d'attirer le public autour du Col du Pourtalet.

### C. DOTATION FINANCIERE GLOBALE:

Une enveloppe financière globale d'un montant de **2.500,0 €** (TVA comprise) par exposition est dédiée à cette action. En fonction de l'adresse fiscale du bénéficiaire, il doit connaître et respecter ses obligations financières et fiscales, en tenant compte du fait que cet appel est régi par la loi espagnole.

### D. PUBLICS CONCERNES:

Tous les publics et en particulier les publics prioritaires du territoire dont la petite enfance, maisons de retraite, collégiens, centres spécialisés, publics en difficulté - centres sociaux, titulaires du RSA, familles, etc.



# APPEL À PROJETS GECT ESPACE POURTALET

## «Expositions dans l'Espace Pourtalet 2018»

### E. LE CADRE REGLEMENTAIRE :

#### 1. Les bénéficiaires :

Les bénéficiaires seront des personnes physiques avec une résidence dans les zones suivantes :

- **Espagne:** Bizkaia, Gipuzkoa, Araba /Álava, Navarra, La Rioja, Huesca, Zaragoza, Lleida, Girona, Barcelona y Tarragona.
- **France:** Pyrénées-Atlantiques, Ariège, Haute-Garonne, Hautes Pyrénées, Pyrénées-Orientales.
- **Andorre:** tout le territoire

L'aide s'adresse :

- aux artistes et créateurs professionnels des zones décrites précédemment dans le domaine des Arts Visuels, quel que soit le mode d'expression artistique;
- aux artistes émergents, dont ceux issus des écoles d'art.

#### 2. Conditions matérielles :

- Mise à disposition par le GECT d'une salle d'exposition et des cimaises pour l'accrochage des œuvres,
- Vernissage de l'exposition à la charge du GECT,
- Accueil du public assuré par l'Office du Pourtalet,
- Entrée libre et gratuite,
- Interdiction de vendre des œuvres dans l'Espace Pourtalet,
- Communication partagée entre le GECT et les bénéficiaires des expositions.

#### 3. La salle d'exposition du GECT :

La salle d'Expositions du GECT compte 112 m<sup>2</sup> et se situe dans l'Espace Pourtalet (voir **A1.PlanoSala** y **A2.FotosSala**). Les alentours de l'Espace Pourtalet peuvent être utilisés après autorisation préalable en fonction de l'emplacement des œuvres prévues à l'extérieur. Les dimensions des espaces d'exposition (fixe et mobile) sont les suivantes en largeur x hauteur, en cm.; Fixe: 130x180, 120x130, 110x180, 100x180, 150x180, 60x180, 60x180, 160x180, 170x180, 250x150; Mobile: 120x210 (4 panneaux) et 70x210 (2 panneaux).

#### 4. Le calendrier

La période des expositions s'étend sur toute l'année 2018, en fonction du calendrier d'ouverture de l'office de tourisme du Pourtalet (Voir **A3.CalendarioExpos2018**) de la manière suivante :

**Première expo :** du 5 mai à 10 juillet, soit 31 jours d'exposition

**Seconde expo :** du 11 juillet à 10 août, soit 31 jours d'exposition

**Troisième expo :** du 11 août à 30 septembre, soit 31 jours d'exposition

**Expo Artistes en Résidence en 2018 :** du 6 octobre 2018 à 6 janvier 2019, soit 45 jours d'exposition



# APPEL À PROJETS GECT ESPACE POURTALET

## «Expositions dans l'Espace Pourtalet 2018»

**Le bénéficiaire doit proposer, du plus haut au plus bas, la période d'exposition qui l'intéresse le plus. L'assemblage doit être fait, au plus tard, la veille du premier jour d'exposition, et le démontage, le matin du dernier jour.**

### 5. Constitution de dossier

Chaque candidat devra présenter sa situation en tant qu'artiste selon le paragraphe E1, son CV et son parcours professionnel, de même que sa proposition d'exposition.

### 6. La proposition de l'exposition

La proposition d'exposition devra être présentée sous forme d'un projet complet et détaillé, comportant:

a. Un descriptif de l'exposition, sur le plan artistique:

Thématique abordée, propos artistique, parcours de l'auteur, expérience dans ce domaine,

b. Un descriptif technique de l'exposition :

- Nombre d'œuvres, dimensions, poids... ,

- Logistique à prévoir.

c. Un projet de sensibilisation des publics et travail de médiation :

Conférences, ateliers, ou autres propositions auprès du grand public et en particulier des publics prioritaires du territoire, (petite enfance, collégiens, personnes âgées, personnes en situation de handicap et précaire),

d. Description des intervenants : Nom et qualification, CV pédagogique et de médiation.

e. Une proposition de budget, comportant :

- La valeur de l'assurance des œuvres à exposer,

- Le coût de la mise à disposition,

- Les frais de transport et d'installation,

- Le coût des intervenants.

f. Prévisualisation de l'expo. Un descriptif des œuvres, avec toutes les caractéristiques : nom, dimensions, techniques ou/et matériaux utilisés, (joindre tous documents susceptibles de permettre la visualisation de l'exposition, type DVD ou autres supports).

g. - Assurance et justification du bilinguisme. Le candidat devra également préciser comment il compte assurer la présence des langues française et espagnole dans tous les outils de communication et utiliser le bilinguisme dans les actions de médiation envisagées.

h. - Par ailleurs, il devra s'engager à respecter des objectifs de développement durable dans la mise en œuvre de la manifestation.



# APPEL À PROJETS GECT ESPACE POURTALET

## «Expositions dans l'Espace Pourtalet 2018»

### 7. Le Comité de sélection:

Toutes les candidatures seront examinées par un Comité de sélection composé du comité de pilotage culture du GECT Espace Pourtalet.

Ce comité sera présidé par le directeur du GECT Espace Pourtalet ou la personne désignée et deux techniciens ayant connaissance des thématiques des Expositions du GECT de la Direction Générale de la Culture et du Patrimoine du Gouvernement d'Aragon et deux techniciens de la Direction Générale de la Culture du Département des Pyrénées-Atlantiques, choisis par les Directeurs Généraux de chacune des institutions.

Le comité de sélection tiendra compte des critères d'égalité entre les sexes dans le processus de sélection. Le comité de sélection peut laisser une certaine période d'exposition déserte si les candidatures apportées n ne possèdent pas une valeur minimale requise.

### 8. Les critères d'attribution

Chaque projet sera sélectionné selon plusieurs critères :

- L'offre artistique et son adéquation avec le projet culturel du territoire, le contenu pédagogique et les aptitudes des intervenants à travailler avec les collégiens, ou autre public prioritaire du territoire,
- - La proposition de relation avec les acteurs culturels du territoire (Communautés des Communes, Communes,, Offices de Tourisme, organisations culturelles, etc.)
- Le statut professionnel du porteur de projet et sa capacité à porter le projet,
- Son coût,
- L'exposition et son interaction avec le territoire transfrontalier du GECT Espace Pourtalet,
- La prise en compte de l'inter-culturalité.

Le montant de l'aide est plafonné à **2 500 € par artiste TTC**. En fonction de l'adresse fiscale de l'artiste, il doit connaître et respecter ses obligations financières et fiscales, en tenant compte du fait que cet appel est régi par la loi espagnole.

### 9. Le paiement :

Le montant de l'aide à la création sera versé de la façon suivante :

- **20%** au moment de la signature du contrat avec le GECT Espace Pourtalet,
- **40 %** sur présentation des factures afférentes aux frais de transport, ou autres intervenants,
- **40 %** à la finalisation des totalités des actions de l'exposition, sur présentation du bilan de la manifestation : bilan quantitatif et qualitatif.

### 10. L'avant et l'après exposition

Le GECT Espace Pourtalet s'engage à communiquer via les médias, les réseaux sociaux, etc..., du territoire le profil des candidats sélectionnés et leurs expositions.

La communication sur les actions menées durant l'exposition (exposition, médiation, etc...) sera réalisée par les partenaires du GECT (GA et CDPA) et le GECT lui-même.

## F. LA CONSTITUTION DU DOSSIER :

### 1. Composition

1. Une lettre d'engagement du porteur de projet,
2. Un CV et parcours professionnel de l'artiste, le lien site internet ou blog, s'ils existent,
3. Un justificatif de résidence dans les zones décrites dans le paragraphe E.1,
4. Les attestations pour les artistes professionnels,



# APPEL À PROJETS GECT ESPACE POURTALET

## «Expositions dans l'Espace Pourtalet 2018»

5. Un descriptif de l'exposition envisagée comportant :
  - a. Un descriptif de l'exposition, sur le plan artistique,
  - b. Un descriptif technique de l'exposition,
  - c. Un projet de sensibilisation des publics et de médiation,
  - d. Une description des intervenants,
  - e. Une proposition de budget,
  - f. Une prévisualisation de l'expo,
  - g. Une attestation d'assurance et justification du bilinguisme,
  - h. Une conduite éco responsable du projet.
6. Un budget global prenant en compte les frais de transport, le montage de l'exposition, les frais pédagogiques et la rémunération des intervenants,
7. Un relevé d'identité bancaire,
8. Le calendrier détaillé de la préparation de l'exposition et de son montage (proposition des dates de transport, montage et démontage, de vernissage, d'ouverture au public), ainsi que des actions de médiation, devra obligatoirement être fourni.

### 2. Langues et développement durable

**Le candidat devra utiliser les deux langues** (le français et l'espagnol) dans les actions de médiation envisagées.

Par ailleurs, il devra s'engager à respecter des objectifs de développement durable dans la mise en œuvre de la manifestation.

### 3. Calendrier

Date limite de dépôt de la candidature: lundi **16 avril 2018 à 15h00.**

### 4. Modalités d'envoi

Le dossier de candidature à l'appel à projet doit être adressé **par courrier et par mail:**

- voie postale (papier) à:  
**Monsieur FÁBREGAS le Directeur du GECT Espace Pourtalet**  
**GECT "Espace Pourtalet"**  
**Frontière du Pourtalet. RD-934. PR 57,5**  
**64440-Laruns**  
**FRANCE**
- par mail: [sfabregas@espalet.eu](mailto:sfabregas@espalet.eu)

### 5. Déroulement de la procédure:

1. Dépôt du dossier avant le lundi **16 avril 2018 jusqu'à 15h00,**
2. Analyse des propositions et sélection des offres par le Comité le 24 avril 2018.
3. Signature d'un contrat entre les artistes retenus et le GECT Espace Pourtalet.

Pour tout renseignement complémentaire,

**M. Santiago FÁBREGAS** par téléphone au 00 34 630 02 99 42 et/ou par mail [sfabregas@espalet.eu](mailto:sfabregas@espalet.eu)